

La Lettre de l'OPMA

Observatoire des pratiques de
la montagne et de l'alpinisme

n°17 - mai 2006

EDITORIAL

Quelle montagne pour quels montagnards ?

Journée d'étude - Grenoble 11 mars 2006

Les alpinistes ont longtemps cru qu'ils pourraient continuer à trouver sans difficulté, sur une montagne relativement préservée, la précieuse solitude des espaces d'altitude et les joies d'un alpinisme dont la définition allait de soi. Les marches d'approche se faisaient à travers une moyenne montagne vidée par la désertification rurale, et plus haut, en dehors de quelques abcès de fixation, on pouvait échapper à l'emprise des foules touristiques.

Aujourd'hui, cette pratique de la montagne est devenue un rêve souvent bien difficile à réaliser dans nos montagnes proches. La montagne s'est repeuplée, les pratiques sportives et économiques se sont largement diversifiées, et les acteurs sont devenus multiples. Vieux alpinistes nostalgiques, jeunes grimpeurs zappeurs d'activité, sportifs de haut niveau multidisciplinaires, randonneurs de toutes catégories, skieurs alpinistes ou savonneurs de piste, parapentistes et vététistes, canyonnistes et glaciairistes, passionnés "d'alpinisme aérien", nouveaux montagnards qui tentent de faire des hautes terres une montagne à vivre, résidents riches et citadins des balcons d'ortoirs, financiers chercheurs d'or blanc prêts à tout équiper, travailleurs saisonniers de tous poils, touristes attirés par une publicité grandissante, tout un petit monde essaie tant bien que mal de se partager une montagne devenue elle aussi multiple.

Comment devrait et comment peut se faire un tel partage ? Et d'abord, quand on pose la question qui sert de titre à cette Lettre de l'OPMA, faut-il mettre les mots montagne et montagnards au singulier ou au pluriel ?

C'est à ces questions qu'ont tenté de répondre les participants de la journée d'étude du 11 mars 2006.

Bernard Amy

Sommaire :

- Editorial : p. 1
- Retranscription de l'intervention d'Olivier Hoibian p 2 à p 13
- Intervention de praticiens p 14 à p 19
- Discussions p 20

Les précédents numéros
de la **Lettre de l'OPMA**
sont accessibles à l'adresse

<http://perso.wanadoo.fr/cafgo/index.html>

L'évolution des activités physiques : entre rupture et continuité.

Retranscription de l'intervention

d'Olivier Hoibian

Pour bien cerner l'objet de ce questionnement, "**Quelle montagne pour quels montagnards ?**" nous inscrirons notre réflexion dans le cadre de l'évolution de la place des activités physiques dans le mode de vie des français au cours de ces quarante dernières années. En effet, lorsque l'on observe cette période avec le recul de l'histoire, on est frappé par l'ampleur des changements. Cependant il s'agit de bien distinguer ce qui, dans ces transformations, revient effectivement aux phénomènes de rupture de ce qui relève plutôt de la continuité, des permanences.

Si, dans les années 60, les activités physiques intéressent environ 15% des français âgés de 15 à 74 ans ; aujourd'hui 83% d'entre eux déclarent pratiquer un exercice physique de manière plus ou moins régulière. Simultanément, on ne peut rester insensible au renouvellement ininterrompu des disciplines sportives et des innovations technologiques dont ce secteur bénéficie. En l'espace de quelques décennies, on assiste à une sorte de "révolution culturelle" qui a conduit à la légitimation des exercices du corps et à leur généralisation. Ceux-ci ont acquis le statut de "fait de société" au point de prendre ces dernières années le caractère prescriptif et contraignant d'une norme sociale à laquelle il devient difficile de se soustraire.

On le voit bien à l'occasion de la dernière enquête du Ministère de la jeunesse et des sports réalisée au cours de l'année 2000. Les personnes interrogées semblent hésiter à déclarer qu'elles ne pratiquent pas d'exercices physiques. L'activité sportive devient un comportement qui s'impose à tous ne serait-ce que pour montrer son souci d'entretenir sa santé. Il paraît aussi délicat de ne pas s'y adonner que d'avouer qu'on est un fumeur régulier, qu'on boit de l'alcool ou qu'on ne respecte pas les limitations de vitesse... Ne pas pratiquer d'activité physique semble être interprété aujourd'hui comme un

comportement irresponsable, voire asocial...

Cette mutation des rapports au corps et aux exercices physiques, a indéniablement contribué à la transformation de la place occupée par les loisirs sportifs dans la société française.

Mais sommes-nous pour autant entrés dans l'ère du bouleversement incessant des normes et des valeurs sociales comme le suggèrent quelques publications récentes de vulgarisation scientifique¹ ? Faut-il se laisser convaincre par les propos de certains analystes pronostiquant une sorte de révolution permanente des activités sportives, une métamorphose ininterrompue du rapport au corps ? Et, en montagne, assistons-nous ces dernières années, à une inversion de la symbolique traditionnelle de l'ascension (tournée vers l'effort et la lenteur) qui caractérisait les activités traditionnelles de montagne comme l'alpinisme et la randonnée, au profit d'activités tournées vers la descente, la vitesse, le vertige, comme le VTT, le canyonisme, le parapente, voire le "base jump" ?

Confrontés à ce genre d'explication, nombre de sociologues et d'anthropologues se montrent souvent assez réservés. Ils constatent, à l'occasion de leurs travaux, que contrairement aux interprétations précédentes, le corps social oppose une grande inertie aux processus de transformation. Les systèmes de représentations, les *habitus* corporels semblent en effet ne se modifier que lentement. En matière d'éducation, de relation entre les sexes, d'organisation du travail, de vie maritale les exemples de résistances au changement abondent.

Comment, dans ce processus incontestable de massification et de complexification des pratiques intervenu au cours des dernières décennies dans le champ sportif, distinguer ce qui tient du provisoire, de l'éphémère, de la mode passagère et ce qui relève des évolutions fondamentales, des véritables mutations ?

1 Par exemple : « *La ferveur sportive* », hors série du *Nouvel Observateur*, n°60, Oct.-Nov. 2005.

L'évolution des activités physiques : entre rupture et continuité.

Olivier Hoibian (suite)

Il s'agit donc d'engager une réflexion collective sur la question des ruptures et des continuités concernant les activités physiques et les activités de montagne. Dès lors, mon propos consistera à préciser ce qui a effectivement changé ces dernières années mais aussi à repérer les permanences, ce qui reste stable. A partir de ce constat, il faudra essayer de dégager quelques axes de réflexion pour demain, permettant d'imaginer l'avenir, en particulier en matière d'activités de montagne et de montagnards.

Face à ce genre de questionnement, les sciences sociales recommandent certaines précautions méthodologiques pour éviter les interprétations hâtives. Elles préconisent notamment une prise de recul, une mise à distance de l'objet d'étude de façon à se garder d'une subjectivité excessive. Elles suggèrent notamment de replacer les phénomènes les plus récents dans le processus qui, historiquement, les a vus naître et se propager. Partant d'une démarche de cette nature, nous pouvons envisager un exposé en deux temps.

Tout d'abord retracer de manière synthétique le processus qui, en France, a conduit à la légitimation et à la généralisation des activités physiques. Deux phases distinctes permettent de caractériser cette mutation : d'une part, des années 60 aux années 80, une phase de développement des pratiques encadrées qui va bénéficier essentiellement aux fédérations sportives – et d'autre part des années 70 à aujourd'hui, une deuxième phase caractérisée par le succès des activités dites informelles, qu'elles soient individuelles ou collectives, souvent en association avec un groupe de pairs.

Dans un second temps, aborder les activités de montagne et de grimpe en se focalisant sur trois questions essentielles : Quelle place ces activités occupent-elles dans le processus décrit précédemment ? Comment ces activités se sont-elles positionnées face à cette transformation des modes d'affiliation des pratiquants ? Enfin, à partir des résultats de deux enquêtes récentes, préciser le profil des adhérents de la FFME et de la FCAM, les deux grandes institutions qui fédèrent les activités de montagne.

I - Sociogenèse de l'espace des sports dans les années 1960 à 2005.

1ère phase : Le développement des pratiques encadrées (1960-1980)

Dans les années 60, la majorité des sportifs, n'imaginait pas d'autre voie que l'inscription dans des clubs ou des fédérations. A l'époque, il s'agit essentiellement d'une population jeune, surtout masculine, s'intéressant principalement à la compétition. Le "cycle de vie sportive" est alors relativement bref puisqu'il dépasse rarement les 25-30 ans. L'entrée dans la vie professionnelle, le mariage ou la naissance du premier enfant

sont autant d'évènements qui sonnent la fin de la carrière sportive.

Au cours de la période des années 1960-1970, on assiste en France à la massification de la pratique des sports, concrétisée par la multiplication des effectifs des fédérations au détriment des organisations de jeunesse traditionnelles (Mouvements scouts, Francs et Franches Camarades, etc.). L'effectif global des sportifs licenciés passe de 2,4 millions en 1960, à 12 millions de licenciés environ, en 1985. L'observation de l'évolution de la courbe des adhésions montre que la croissance la plus forte se concentre sur les années 60-70, avec une multiplication

L'évolution des activités physiques : entre rupture et continuité.

Olivier Hoibian (suite)

Sociogénèse de l'espace des sports dans les années 1960 à 2005. (suite)

par 5 des effectifs fédéraux en 25 ans, avant de ralentir par la suite. Plusieurs facteurs peuvent rendre compte de cette augmentation soudaine de la demande sportive.

- *Facteurs démographiques* : En 60, l'arrivée à l'adolescence des premières vagues du "baby boom" contribue à accroître et à rajeunir la population française. En 1950, celle-ci compte 40 millions de personnes pour atteindre près de 60 millions de français en l'an 2000.

- *Facteurs politiques* : L'avènement de la V^e République, se traduit par la mise en œuvre d'une politique volontariste en faveur de la jeunesse et des sports. Dans ce domaine comme dans celui des nouvelles technologies (l'énergie, l'aéronautique, les transports, etc.), le Général de Gaulle entend assurer la promotion de ces secteurs par des réalisations prestigieuses (Le paquebot "France", le "Concorde", les sous-marins nucléaires,...). Il s'agit ainsi de contribuer au rétablissement du statut de la France sur la scène internationale. Maurice Herzog sera l'un des artisans de cette politique. En tant que Haut Commissaire à la jeunesse et aux sports, il donne une impulsion décisive en favorisant la diffusion des pratiques physiques, tout en assurant un meilleur contrôle de l'État sur le mouvement sportif. Sous sa direction, les conditions de la délégation de pouvoir aux fédérations seront redéfinies pour mieux servir les orientations politiques des gaullistes. En contre partie l'Etat leur apporte un soutien matériel et financier en termes de subventions et de cadres techniques. Parallèlement, Herzog lance un vaste programme de construction d'installations sportives. Les deux lois cadre Joxe-Herzog de 1961-66 et de 1966-70, conduisent à véritable maillage du territoire en équipements sportifs. On assiste ainsi à la multiplication du nombre des stades, des piscines et des gymnases.

- *Facteurs scolaires* : Dans ce domaine, les gaullistes s'engagent dans une politique ambitieuse en décidant d'accroître la proportion d'élèves entrant dans le secondaire en prolongeant la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans. Cette mesure a eu pour effet d'élever progressivement le niveau de la culture générale de la population française et de provoquer un accroissement notable du nombre des diplômés. Cette décision aura une incidence non négligeable sur la modification des goûts et des choix en matière d'activités sportives. Dès lors qu'une classe d'âge dans son ensemble accède à l'enseignement secondaire, elle est également initiée à la pratique sportive, à travers l'Education physique scolaire et elle en retiendra les leçons dans le choix de ses loisirs pour le reste de son existence.

- *Facteurs socioéconomiques* : Il faut rappeler que les années 50-80 ont été appelées les "30 glorieuses". L'essor économique qui résulte d'une croissance inédite (de l'ordre de 7,5% par an pendant dix ans) contribue à l'amélioration du revenu des ménages. Les familles vont dès lors consacrer une part plus importante de leur budget aux activités de loisir et aux vacances. La réduction du temps de travail grâce à de nouveaux acquis sociaux participe également de ce mouvement en faveur des activités physiques². Enfin, le développement de l'emploi salarié, notamment dans le secteur tertiaire, facilite l'activité professionnelle des femmes. Cette indépendance financière contribue avec d'autres avancées sociales et politiques à leur émancipation.

La convergence de ces divers facteurs explique le développement du sport fédéral. Cette expansion globale connaît

² Période rythmée par la réduction du temps de travail : 1956- 18 jours ouvrables de congés payés, 1969 - 4^e semaine, 1982 - 5^e semaine et 39h hebdomadaires, 1997 - Semaine de 35h, ...

L'évolution des activités physiques : entre rupture et continuité.

Olivier Hoibian (suite)

Sociogenèse de l'espace des sports dans les années 1960 à 2005. (suite)

cependant des variations du point de vue qualitatif. Certaines disciplines bénéficient en effet davantage que d'autres, de cette généralisation de la pratique sportive. C'est le cas, en particulier, de ce qu'on a appelé les "sports chics". Jusque là, les activités comme le tennis, le ski de piste et dans une moindre mesure les activités de montagne, étaient réservées à une élite sociale. Elles vont connaître, dans les années 60, une forme de démocratisation.

Si on regarde le taux moyen de progression des licenciés, on se rend compte qu'en l'espace de 30 ans, les effectifs sont multipliés par six. Mais dans la période 1950-1980, la Fédération française de ski voient le nombre de ses adhérents multiplié par dix, celui de la Fédération française de tennis est multiplié par treize. Le CAF et la FFM profitent de cet engouement avec un triplement de leurs adhérents en une quinzaine d'année.

Cette évolution est encouragée par diverses initiatives politiques. Dans le domaine des activités de montagne, le "plan neige" des années 1960 donne naissance à nombre de stations de sports d'hiver et augmente considérablement les capacités d'accueil et d'hébergement. L'accessibilité accrue du tennis est favorisée par la volonté des municipalités de mettre des courts à la disposition du plus grand nombre, grâce à des revêtements synthétiques moins onéreux. Néanmoins, cet effet de démocratisation des "sports bourgeois" s'avère relativement limitée car il profite en premier lieu aux classes moyennes et concerne peu les catégories populaires.

Toujours sous l'angle qualitatif, l'accroissement du nombre des pratiquants relève d'un autre phénomène, celui de la féminisation des pratiques. En 1968, les femmes constituent environ 20% des licenciés. En 1980, elles représentent autour de 30%. Aujourd'hui, on considère que, toutes pratiques sportives confondues, les femmes font pratiquement jeu égal avec les hommes (50%).

L'image des sportifs de haut niveau va pourtant se ternir progressivement aux yeux d'une partie de l'opinion publique du fait de la professionnalisation et de ses conséquences. En 1974, le CIO renonce à l'amateurisme qui représentait pourtant l'un des principes fondateurs de l'Olympisme. Sous l'influence du Président Samaranch le mouvement olympique se transforme en une organisation à but lucratif et profite désormais pleinement de l'afflux financier généré par la médiatisation du sport à l'échelle de la planète. La pénétration de la sphère marchande dans le secteur sportif aura pour contrepartie une exacerbation de l'enjeu des compétitions et pour conséquence la série de scandales liés aux "affaires du sport" (dopage, tricherie, corruption, etc.). Ces multiples esclandres relayés par la presse ont sans aucun doute contribué à relancer les critiques et la suspicion à l'égard de l'univers du sport de haut niveau, entraînant à terme une désaffection certaine. Le sport encadré qui était largement soutenu par l'État, connaît donc son apogée au milieu des années 1980. Mais depuis, les effectifs fédéraux stagnent ou déclinent sous l'effet de la concurrence des "pratiques libres", hors clubs et à faibles contraintes.

Seconde phase : La diffusion des activités informelles

L'élan en faveur des activités informelles s'amorce au milieu des années 1970. A cette époque, la diffusion des sensibilités anti-institutionnelles héritées de "Mai 68" fait émerger une culture contestataire qui va remettre en question les formes traditionnelles d'encadrement des activités physiques.

Dans ces milieux souvent jeunes, avant-gardistes, on stigmatise l'aliénation que représente la pratique fédérale orientée vers la seule compétition. On la décrit comme une forme d'instrumentalisation

L'évolution des activités physiques : entre rupture et continuité.

Olivier Hoibian (suite)

Sociogenèse de l'espace des sports dans les années 1960 à 2005. (suite)

du corps, une mécanisation qui reproduit, dans le domaine des loisirs, le modèle de la société capitaliste caractérisé par la recherche du rendement maximum.

On voit naître alors un peu dans tous les domaines une culture alternative notamment dans les rapport au corps et aux activités physiques. Les groupes gagnés par ce mouvement vont assurer le succès de ce qu'on a appelé, à l'époque, les gymnastiques douces, la relaxation, le yoga, les médecines orientales et, dans le domaine qui nous intéresse, le développement des activités de pleine nature. L'escalade libre, la course libre, le vol libre, le deltaplane, la planche à voile, le surf, deviennent des pratiques emblématiques de la rupture avec le sport compétitif.

Mais cette sensibilité s'applique aussi à des disciplines plus traditionnelles. La course à pied, le marathon, le parachutisme qui étaient privilégiés plutôt par les classes populaires, vont connaître une complète réorientation. Après Mai 68, on voit apparaître des courses longues, (par ex. la création des 100 km de Millau en 1972) organisées selon de nouvelles modalités. Cette forme de rassemblements n'est plus fondée exclusivement sur la compétition et sur le classement entre les individus. Tout le monde peut participer. Les organisateurs mettent en avant les dimensions de la convivialité, de l'effort pour soi plus que de l'effort contre les autres³. Cette manifestation associe l'effort physique, le cadre naturel, le refus des rigidités institutionnelles, la préservation de la vie rurale (le plateau du Larzac est un lieu symbolique à cet égard). Aujourd'hui, cet état d'esprit perdue dans les courses de marathon ou de semi marathon qui réunissent des foules toujours plus denses. Désormais, les cadres et les professions intermédiaires sont sur-représentés dans ces activités, alors que

dans les années 60, elles étaient l'apanage des catégories populaires.

Le parachutisme offre aussi un bon exemple de reconversion. Au début des années 60 c'est une pratique populaire, virile, voire militariste. Dans les années 1970, la mise au point des premières voiles avec caissons (type parapentes) favorisant une activité de pilotage va susciter une redéfinition des finalités de cette discipline et un recodage symbolique de sa pratique. Aussitôt de nouvelles catégories sociales se tournent vers "la voltige". Elle attire un nouveau public, celui des étudiants, des cadres, des ingénieurs présentant une solide formation scientifique et des dispositions pour les sports informationnels⁴.

Au cours de cette période on observe que les modes traditionnelles d'encadrement des activités sportives sont mises en question pour être progressivement remplacées par des formes inédites d'affiliation.

Le succès des pratiques hors clubs.

Les effets significatifs de cette mutation sont mis en évidence par les résultats de deux enquêtes majeures, celle de l'INSEP, en 1985, sur "la pratique sportive des français" - et celle du Ministère de la Jeunesse et des Sports, datant de l'année 2000. Elles permettent de mesurer l'ampleur du phénomène représenté par le développement des activités hors clubs. Réalisées avec un écart d'une quinzaine d'années, ces deux études confirment les mêmes tendances fondamentales.

On peut en retenir deux aspects essentiels :

a) En ce qui concerne l'évolution quantitative, on constate que la pratique sportive est devenue une sorte de norme

³ Defrance, J. « Un schisme sportif, clivages structurels, scissions et oppositions dans les sports athlétiques, 1960-1980 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°79, septembre 1989.

⁴ Loirand, G., « De la chute au vol, genèse et transformation du parachutisme sportif », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°79, septembre 1989.

L'évolution des activités physiques : entre rupture et continuité.

Olivier Hoibian (suite)

Sociogenèse de l'espace des sports dans les années 1960 à 2005. (suite)

sociale. En 2000, 83% des français de 14 à 75 ans déclarent s'adonner aux activités physiques, soit un total de plus de 36 Millions d'adeptes dont 26 Millions de pratiquants réguliers (Au moins une fois par semaine). Parmi eux, le taux de pratique des femmes a considérablement progressé. Cette mutation des habitudes de vie est à mettre en relation avec plusieurs facteurs qui intéressent aussi les activités de montagne.

◆ La modification des secteurs économiques : En 1945, les trois secteurs d'activité (agricole, industriel, tertiaire) font pratiquement jeu égal (environ 33% chacun). Aujourd'hui le tertiaire l'emporte largement (70%) au détriment des deux autres secteurs (4% pour le primaire, 26% pour l'industrie). Ceci intéresse les activités de montagne dans la mesure où le secteur des services est celui des cols blancs, des professions les plus diplômées qui sont les plus intéressées par les activités de loisir dans la nature.

◆ L'allongement de l'espérance de vie : Située autour de 60 ans au lendemain de la Libération, elle approche aujourd'hui les 80 ans avec un gain de un an tous les 4 ans. Associée à l'amélioration des conditions du vieillissement grâce aux progrès de la médecine, elle se traduit par l'étalement de la vie sportive tout au long de l'existence (de la maternelle à la maison de retraite). Les stations de sport d'hiver l'ont bien compris qui ont créé des forfaits de ski à des tarifs préférentiels pour les "cartes vermeilles", en dehors des périodes de vacances scolaires.

b) Au plan qualitatif, l'évolution est également remarquable : Si, dans les médias, on a l'impression que le sport compétitif et le sport de haut niveau, intéressent la majorité des français, quand on regarde ce que font concrètement les gens entre 15 et 75 ans, on se rend compte que les compétiteurs

ne constituent que 12% de la population française et les activités encadrées 20%. Ce sont les pratiques hors clubs qui se sont développées en priorité, les activités d'entretien et d'hygiène (culture physique) et de loisirs sportifs de nature. L'enquête de l'année 2000 (Jeunesse et sports) montre que les sports de nature intéressent plus de 15% des français et les activités de montagne, (randonnée, escalade, canyoning, ...) concernent 10% d'entre eux soit environ 1,4 millions d'adeptes.

Les apports de la sociologie de Pierre Bourdieu et de son équipe ont permis de mieux comprendre les principes de la différenciation sociale des pratiques. La présentation traditionnelle des rapports sociaux de domination, héritée du marxisme, se faisait selon un seul axe, celui du volume du capital, en prenant en compte uniquement les revenus financiers. D'où une hiérarchisation verticale depuis les classes bourgeoises au sommet de l'échelle sociale puis les classes moyennes en position intermédiaire et enfin les classes populaires à la base de la pyramide. Bourdieu qui travaillait sur les consommations de biens culturels, a eu l'intuition de l'existence d'un second axe de différenciation relatif à la structure du capital. Il introduit une distinction entre le capital économique et le capital culturel, ce qui permet de rendre compte des phénomènes de démarcation des diverses catégories sociales dans la construction de leurs styles de vie⁵.

Les travaux de Christian Pociello ont utilisé ce modèle pour dessiner la structure de l'espace des sports en fonction des positions sociales des différents groupes. Ils révèlent l'action de principes d'opposition entre les goûts des classes dominantes tournées davantage vers les pratiques "informationnelles" et ceux des classes populaires davantage intéressées par les pratiques "énergétiques". Cette construction met au jour également des différenciations au sein même des classes dominantes,

⁵ Bourdieu, P., *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Ed. de Minuit, 1979.

L'évolution des activités physiques : entre rupture et continuité.

Olivier Hoibian (suite)

Sociogenèse de l'espace des sports dans les années 1960 à 2005. (suite)

selon qu'elles sont plutôt dotées d'un capital culturel (universitaires, artistes enseignants tournées vers des activités de type écologique et informationnelles) – ou plutôt d'un capital financier (patrons de l'industrie ou du commerce intéressés par les pratiques les plus coûteuses, en particulier les sports motorisés). Cette analyse présente l'intérêt essentiel de souligner les permanences, le degré de relative stabilité dans le choix de telle ou telle pratique de loisir sportif opérés par les acteurs en fonction de leur origine et de leur situation sociale et l'importance des phénomènes de distinction à l'œuvre dans cette sphère de la vie collective.

En conclusion, pour la période récente, on assiste à une complexification du champ sportif. Le sport fédéral et le sport de haut niveau semblent en effet suivre désormais des voies divergentes. Si dans les années 60, le sport fédéral rassemblait l'ensemble des pratiquants, on constate aujourd'hui une diversification en de nombreuses modalités.

Ces dernières années, le sport compétitif s'est paré de toutes les caractéristiques du sport spectacle (médiatisation, professionnalisation, etc.). Mais simultanément,

les effectifs des grandes fédérations stagnent ou déclinent.

A l'opposé, les activités hors clubs se développent et se différencient pour constituer un véritable marché pour les industriels de l'équipement sportif. D'où le développement des grandes chaînes de distribution (Go Sport, Décathlon, Sport 2000, etc.) et l'importance du marketing sportif et de la publicité. Le culte de la forme et des formes tend à devenir une exigence qui s'impose à chacun et le symbole d'une efficacité dans les différentes sphères de la vie sociale⁶. On assiste dans ce secteur, à une segmentation de l'espace des pratiques autour de trois grands axes : les activités d'entretien du corps (culture physique, footing, etc.), les pratiques ludiques urbaines (skate, roller, etc.)⁷, et les pratiques de loisirs de nature.

En ce qui concerne ces dernières on peut dresser un tableau matérialisant trois pôles essentiels : les adeptes de l'exploit dans des conditions extrêmes, les inconditionnels de la compétition et des raids d'aventure et enfin les tenants de l'hédonisme entre groupe de pairs ou en familles, catégorie représentant la grande masse des pratiquants. Au fur et à mesure du déroulement de l'existence des reconversions vont s'opérer entre ces trois pôles.

⁶ Erhenberg, A., *Le culte de la performance*, Paris, Calmann-Lévy, 1991.

⁷ L'organisation certains soirs de manifestations nocturnes de VTT, de skates ou de roller conduit la police à neutraliser en partie les voies de circulation dans des grandes métropoles régionales.

La Lettre de l'OPMA est publiée avec l'aide des abonnés et le soutien financier de : Fédération des Clubs Alpains Français, Comité Rhône-Alpes de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade, Groupe de Haute Montagne, PETZL, Union des Centres de Plein Air, Syndicat National des Guides de Montagne.

Membres de l'OPMA :

Bernard AMY, Gérard CRETON, Michel ECHEVIN,
Georges ELZIERE, Delphine FABBRI,
Alain GHERSEN, Olivier HOIBIAN,
Claude JACCOUX, Paul KELLER,
Jacques MARIN, Gilles ROTILLON,
François VALLA, Bernard VARTAGNAN.

Membres correspondants :

Erik DESCAMP, Jean-Pierre FEUVRIER,
Robert PARAGOT, Claude REY

II- Les activités de montagne et de grimpe

En quoi sont-elles concernées par l'évolution générale des pratiques sportives ?

Il faut rappeler que la montagne attire 10% des Français ayant une pratique sportive soit environ 1,4 million d'entre eux pour 140 000 licenciés, les deux fédérations ne rassemblant qu'un 1/10^e environ des pratiquants.

A. Les effets de la conjoncture précédente

1. La première phase : 1960-1985

Les institutions qui fédèrent les activités de montagne bénéficient de l'accroissement du nombre des adhérents comme pour l'ensemble des pratiques encadrées. Quantitativement, les effectifs du CAF et ceux de la FFM augmentent de manière notable entre 1960 et 1985. Mais par la suite, les chiffres se tassent et connaissent même une certaine stagnation durant ces dernières années. Le constat est le même pour la fréquentation de la montagne pour les périodes estivale et hivernale.

Qualitativement, on constate une augmentation du rôle de l'État : les fédérations des activités de grimpe et de montagne reçoivent un soutien technique et financier avec en contrepartie, une pression de l'État pour obtenir une certaine harmonisation des filières professionnelles notamment avec la loi Mazeaud de 1975 sur l'organisation des brevets d'État puis au milieu des années 1980, la création du brevet d'État d'escalade à l'initiative de Yves Ballu. La préoccupation du Ministère vise à remodeler les brevets de guide et de moniteur de ski sur les autres brevets d'État pour les faire entrer dans un cadre commun.

2. La deuxième phase : 1970 - 2006

Le développement de "l'escalade libre" s'inscrit dans le mouvement de la contre-culture des années post-68. Il marque une rupture par rapport à la représentation

dominante de l'époque précédente qui fait référence de manière quasi-exclusive à l'univers de la haute montagne et de l'alpinisme. Cette mutation conduit les grimpeurs à réserver une place privilégiée à l'escalade en falaise, avec dans cette période de transition, un rôle particulier dévolu aux parois vertigineuses du Vercors et surtout des gorges du Verdon. Incidemment, du fait même de la généralisation de l'aménagement des sites d'escalade avec un équipement de sécurité à demeure, l'escalade tend à se sportiviser au point de rendre les performances des grimpeurs directement comparables. Aux yeux de certains des acteurs de l'époque, notamment dans les réseaux proches du Ministère de la Jeunesse et des Sports, les conditions semblent réunies pour que soient instaurées les premières compétitions officielles d'escalade.

Cependant, cette perspective va susciter de très fortes résistances dans le milieu des pratiquants. Celui-ci défend le caractère singulier des pratiques de montagne. En refusant les compétitions, il entend préserver le statut de "sport à part" des activités de grimpe pour leur éviter une forme de banalisation les conduisant à être assimilées à des sports comme les autres.

Aujourd'hui, l'élément le plus significatif de l'autonomisation de l'escalade par rapport à l'alpinisme tient effectivement au développement des compétitions d'escalade. Pour autant, il ne semble pas que le champ des activités de montagne en ait été bouleversé. Les compétiteurs en escalade représentent finalement un effectif assez restreint qui n'a pas réussi à intégrer les circuits de la médiatisation grand public. Par contre, la multiplication des structures artificielles a fait émerger une nouvelle catégorie de pratiquants : les jeunes grimpeurs de surfaces synthétiques. Ceux-ci ne paraissent guère s'intéresser à l'escalade sur sites naturels à laquelle ils semblent mal préparés.

Quant aux activités ludiques de fond de vallées (canyoning, via ferrata,

L'évolution des activités physiques : entre rupture et continuité.

Olivier Hoibian (suite)

Les activités de montagne et de grimpe (suite)

acrobranches, rafting, etc.), elles constituent une offre inédite sur le marché des activités de montagne et connaissent un essor indéniable⁸. Elles semblent bien répondre aux attentes d'une clientèle à la recherche de sensations fortes, qu'attirent les activités sans prise de risque et sans apprentissage préalable. Elles favorisent le zapping sportif, sans conduire forcément à la montagne proprement dite. Elles concernent une demande spécifique, plutôt familiale, d'une population appartenant principalement aux classes moyennes et populaires dont les goûts paraissent davantage dépendre du formatage marketing induit par le consumérisme ambiant.

B. Effets de ces évolutions sur les adhérents de fédérations

Deux enquêtes auprès des adhérents de la FFME et de la FFCAM réalisées de manière pratiquement concomitantes permettent de mesurer l'impact de la complexification de l'espace des sports sur le recrutement de ces instances. Leurs résultats peuvent aider à répondre aux questions actuellement en suspens : les profils de leurs adhérents ont-ils été modifiés de manière suffisamment notable pour leur conférer des identités distinctes ?

Les pratiques et les représentations ont-elles été sensibles aux effets des mutations récentes au point de bouleverser la culture traditionnelle de l'univers des activités de montagne ?

1. L'enquête FFME

Il s'agit d'une enquête par questionnaire auprès d'un échantillon représentatif avec environ 1000 réponses traitées⁹. Les résultats obtenus montrent que la FFME présente un profil assez comparable aux fédérations sportives classiques. Ses

adhérents sont plutôt jeunes (43% de moins de 20 ans, 73% de moins de 40 ans) avec un investissement dans les activités correspondant plutôt au premier cycle de vie sportive. Le niveau de formation est relativement élevé avec 54% de diplômés de l'enseignement supérieur et un fort contingent de scolaires et d'étudiants parmi les moins de 20 ans. La répartition par sexe (63,2% d'hommes pour 36,8% de femmes) est conforme au taux moyen des activités de pleine nature. Les pratiquants se répartissent selon une typologie en quatre catégories :

1° *Les adeptes de SAE* (44%) : souvent très jeunes (12-14 ans), ils s'initient à l'escalade essentiellement sur les murs synthétiques et sont souvent engagés rapidement dans des compétitions. Ils sont généralement encadrés par des moniteurs diplômés fournis par les clubs. Le rôle des parents est assez important, d'autant que les structures SAE (souvent privées) garantissent aux familles la prise en charge globale des enfants.

2° *Les grimpeurs de "libres"* (7 %). Ce sont de jeunes adultes pour qui la relation à la nature est déterminante. S'ils fréquentent les SAE, c'est pour se préparer à réaliser des performances en milieu naturel.

3° *Les polyvalents de la montagne* (24%). Ils ont une culture "montagne". Ils cherchent l'autonomie, la nature, pratiquent d'autres sports mais font parfois appels aux professionnels. Ce profil est largement présent au sein de la FFCAM.

4° *Les randonneurs* (17%). Ils sont souvent en fin de carrière montagnarde avec une forte proportion de personnes d'âge mûr (50% de plus de 40 ans). Ils

⁸ Voir à ce sujet : Bourdeau, Ph., Mao, P., « Les nouveaux espaces sportifs de nature et de montagne : innovation spatiale et recomposition des systèmes touristiques locaux de 1980 à 2003 », *Les cahiers d'espaces*, 2004, n° 81 pp. 125-145

⁹ Lefèvre B., Burlot F., *Analyse démographique et sociologique des licenciés de la FFME*, rapport de recherche, 2004.

Les activités de montagne et de grimpe (suite)

sont devenus mono-actifs après avoir été des polyvalents de la montagne. Ils sont également très représentés au sein de la FFCAM

Compte tenu du taux de "turn over" relativement important au sein de la FFME, l'une des questions qui persistent consiste à évaluer les chances de fidélisation des nouveaux adhérents en espérant les voir passer progressivement d'un groupe à un autre. Qu'en est-il en particulier pour le groupe des plus jeunes ? Quelle est la probabilité de les voir rester dans la même catégorie d'activités (SAE, fond de vallées,...) ou au contraire de découvrir d'autres activités en milieu naturel (Falaises d'escalade, haute montagne, etc.) ?

2. L'enquête FFCAM

Cette enquête par questionnaire auprès d'un échantillon représentatif d'adhérents de la FFCAM a permis de traiter un peu plus de 3000 réponses¹⁰. Elle comprenait quatre volets portant notamment sur les caractéristiques sociodémographiques des licenciés, leurs pratiques et leurs représentations collectives, la perception des clubs et de la fédération.

Cette étude montre que la FFCAM se présente comme une fédération atypique parmi celles qui relèvent du Ministère de la Jeunesse et des Sports, en raison de la diversité de ses activités, du fait qu'elle gère un parc immobilier (des refuges) et parce qu'elle estime devoir s'impliquer dans tous les débats qui concernent l'avenir de la montagne.

D'un point de vue sociodémographique elle affiche également un profil singulier avec un recrutement correspondant majoritairement à la période du second cycle de vie sportive (68% des licenciés ont plus de 40 ans) avec un taux de féminisation comparable à celui de la FFME (37,8% de femmes).

La répartition géographique des adhérents montre une forte corrélation avec la proximité des massifs montagneux notamment de l'arc alpin. Les effectifs des clubs de la région parisienne et de la Seine-Maritime sont des cas particuliers relevant de la forte concentration des populations. Une part notable de leurs habitants est, en effet, constituée de résidents délocalisés qui gardent les yeux fixés sur la montagne.

L'origine sociale du recrutement montre une sur-représentation très marquée des cadres et professions intellectuelles supérieures tandis qu'un déficit apparaît pour les ouvriers (3,1%) et les employés (10,2%) par rapport à leur place dans la société française (respectivement 25% et 29% de la population active). Le pourcentage des diplômés du supérieur est particulièrement élevé, une large proportion se reconnaissant plutôt des compétences scientifiques et techniques.

Les membres de la FFCAM sont des pluriactifs des loisirs en montagne déclarant s'adonner pour plus de 87% d'entre eux à aux moins trois activités dans l'année. La randonnée arrive en tête des disciplines les plus citées suivit par le ski alpin, l'escalade, le ski de montagne, l'alpinisme, etc.

Des différences sensibles apparaissent en ce qui concerne la répartition des pratiques selon l'âge ou le sexe. Certaines activités ont un profil "jeunes" (surf, escalade...); d'autres activités sont celles de la maturité (alpinisme, ski de montagne...); la raquette et le ski de fond sont des pratiques au profil plutôt "senior" quant au ski alpin, il est de tous les âges. Pour sa part, l'alpinisme est connoté comme une activité plutôt masculine; le ski de fond, la raquette et, à un degré moindre, la randonnée sont plutôt des disciplines féminines; pour l'escalade et le ski alpin, il y a peu d'écart entre les pratiquants des deux sexes.

¹⁰ Hoibian, O., *Les adhérents de la fédération française des clubs alpins et de montagne*, Rapport de recherche, laboratoire « Sport et culture », 2005.

L'évolution des activités physiques : entre rupture et continuité.

Olivier Hoibian (suite)

Les activités de montagne et de grimpe (suite)

(SAE, bassin de Canoë-kayak, etc.), l'urbanisation des activités sportives par détournement des infrastructures citadines (bancs, escaliers, trottoirs, etc.), la technicisation des sports par intégration des derniers "gadgets" de la haute technologie, l'hybridation des activités à l'exemple du kit surf (croisement du surf et d'un cerf-volant inspiré des voiles de parapente).

Dans ce secteur l'innovation est permanente et conduit à un remaniement accéléré des activités annonçant le déclin rapide des modalités précédentes (planche à voile, monoski, etc.). Il est animé principalement par la jeune génération qui trouve là une occasion d'affirmer une identité et d'exprimer son goût de la transgression. Soutenu par des sponsors souhaitant s'attacher une image "jeune" pour mieux vendre leur produit, il est le lieu du renouvellement permanent des styles et des pratiques avec la part d'éphémère liée aux effets habituels de l'univers de la mode et du marketing.

Mais fondamentalement, les principes de structuration de l'espace des sports exercent toujours leurs effets et, globalement, la distribution sociale des activités sportives et de loisirs continue d'obéir aux mêmes lois. D'où le constat de la stabilité et de la longévité remarquable d'un grand nombre d'activités.

En ce qui concerne les activités de montagne et de grimpe, l'observation des pratiques montre l'émergence de modalités nouvelles et l'arrivée d'un nouveau public. Cependant, ce renouvellement concerne des lieux relativement confinés (SAE, fond de vallée, etc.) pour une durée déterminée ce qui finalement ne semble pas modifier fondamentalement la dynamique générale de cet univers social¹².

Car les enquêtes auprès des deux fédérations soulignent la persistance de références collectives sur le plan des pratiques comme des représentations qui

constituent autant d'éléments tendant à accréditer la permanence et la stabilité d'une culture spécifique encore bien vivante. Des interrogations demeurent cependant en ce qui concerne l'avenir.

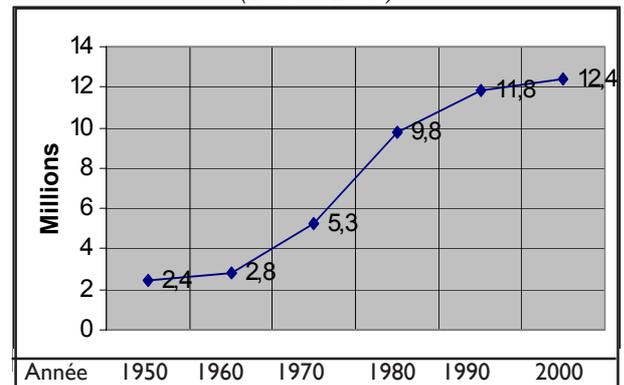
Compte tenu de l'écart notable entre le nombre des pratiquants et le taux d'adhésion, les fédérations seront-elles suffisamment attractive pour fidéliser les générations montantes, assurant ainsi leurs responsabilités dans la transmission de ces valeurs communes ?

Puisque le projet de fusion semble dépassé, trouveront-elles les conditions d'une complémentarité source d'une plus grande efficacité ?

Plus fondamentalement, y a-t-il encore une place pour des activités de prise de risque dans une société gagnée par une sorte "d'obsession sécuritaire" ?

Fédérations sportives françaises :

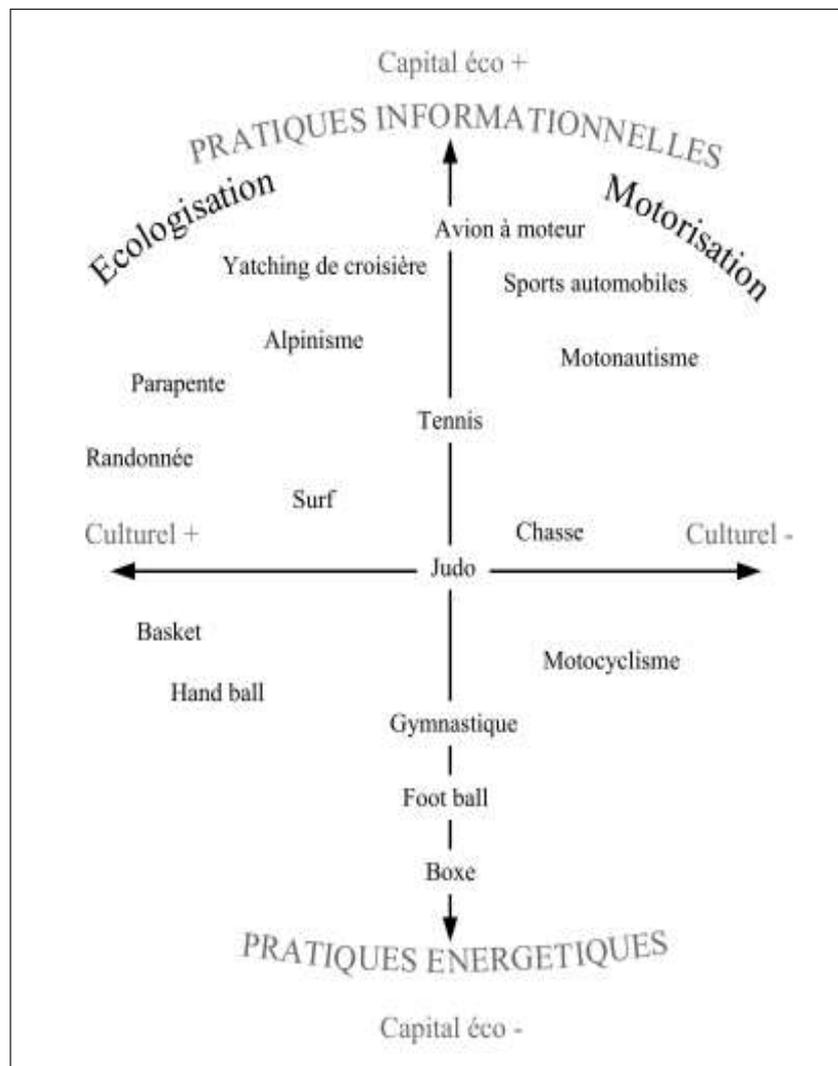
Evolution du nombre des licenciés
(1950 - 2000)



Répartition des pratiquants :

MODALITES	J&S 2000	
Non Pratique	17 %	
Compétition	12 %	20 %
Licence sans compétition	8 %	
Entretien - Hygiène	16 %	63 %
Loisirs sportifs	47 %	
Population totale (15-75 ans)	100 %	

¹² Hoibian, O., *Les alpinistes en France, une histoire culturelle, 1870-1960*, Paris, L'Harmattan, 2001.



Interventions de praticiens témoignant d'une expérience spécifique :

Bruno PELLICIER,
*Président du Syndicat national des
Guides de montagne (SNGM).*

Il y a actuellement 1 400 guides actifs. Leur nombre a doublé depuis 1970. On en compte environ 600 en Haute-Savoie, 200 en Savoie, 200 dans les Hautes-Alpes, 150 en Isère, les autres étant répartis entre les Pyrénées, les Alpes du Sud et les autres régions de France. Et parmi ces effectifs, une quinzaine sont des femmes

Les types de publics et de clientèles

Ce qui est nouveau, c'est l'importance de la multiactivité qui correspond à une demande d'aventure mesurée de la part du public.

- La catégorie la plus importante est formée de gens peu autonomes que la présence de monde rassure. Ils ont un faible niveau technique, s'intéressent à la montagne "carte postale", et ne recherchent pas souvent la performance. Ils sont amateurs de courses à la journée, de randonnées glaciaires sur plusieurs jours et de treks.

- Un autre profil est celui des comités d'entreprise : il s'agit de personnes qui pratiquent en autonomie l'école d'escalade ou de petites courses. Ils utilisent les services d'un guide occasionnellement et sont demandeurs de formation de base.

- Le public de clubs de montagne représente une partie importante de l'activité des guides. La demande de formation est forte.

- Il y a ensuite la catégorie des "chasseurs de trophées" qui cherchent plus à faire des sommets renommés qu'à découvrir la montagne.

- Enfin, la clientèle "traditionnelle" a conscience de ses compétences, aime la montagne et entretient une relation forte avec des guides. C'est une clientèle que l'on peut fidéliser.

Comment évolue la fréquentation ?

Celle-ci est contrastée : on observe une concentration importante de personnes dans des lieux connus (avec téléphériques de préférence), et une minorité dans des lieux peu courus avec de fréquents transferts d'un type d'activité à un autre.

En général, les demandeurs sont souvent préparés physiquement, mais ignorent tout de la montagne ou des guides. Beaucoup sont attirés par les technologies qui permettent des pratiques verticales sécurisées. Notons que celle du raid à ski est en baisse sensible. Le zapping est de rigueur. Les gens viennent davantage à la haute montagne par la randonnée que par l'escalade (qu'elle soit rocheuse ou glaciaire).

Quel impact sur le métier de guide ?

Il en résulte que les guides diversifient leur activité, par nécessité. Ils sont très mobiles, se déplacent d'un massif à un autre, et vont dans des pays lointains. Mais tous ne sont pas également polyvalents. Plusieurs se spécialisent. En ce qui concerne l'alpinisme, 80 % des guides en font toujours mais cela ne représente plus que 40 % de leur activité.

L'une des questions les plus sérieuses aujourd'hui (voir le nombre d'accidents) concerne le hors piste qui est très demandé, d'autant que les bons skieurs ne manquent pas, que le matériel s'est amélioré et que le plaisir est d'autant plus grand qu'un certain risque existe. Mais l'on mesure trop peu que c'est sans transition que l'on passe de la totale sécurité (d'une piste ou d'un versant) au danger le plus grand.

On observe enfin que le milieu des guides a changé. Les guides paysans ont quasiment disparu. Les guides sont plus souvent citadins, d'autant que la ville est à la montagne.

Marc TROUSSIER

Conseiller technique de la FFME pour les falaises et les Parcs. (L'activité de Marc Troussier, dans le Sud-Est principalement, porte sur les Parcs Nationaux et les espaces de nature plus ou moins aménagés, qui ne sont pas des Parcs mais relèvent d'un Groupements d'Intérêt Public : les Calanques, la Sainte Victoire, le Verdon.)

Déclaration liminaire : "Que la montagne est belle, car elle est encore libre !" (voix off : "pourvu que ça dure...").

Il y a, en France, environ 2000 falaises pour lesquelles la FFME est très sollicitée en matière de conventionnement, d'entretien, d'équipement et de maintenance. La Fédération est d'autant plus sollicitée qu'augmente le nombre des institutions privées qui souhaitent mettre en valeur leur(s) terrain(s). Les propriétaires étant légalement responsables de ce qui se passe sur leurs terres ou falaises, ils demandent à la Fédération de gérer les sites fréquentés : fond de vallées, zone de préalpes, bordure de grands massifs.

Deux types d'espaces sont pris en considération : les espaces de liberté que grignotent cependant la perceuse et les remontées mécaniques, et les falaises traitées comme des outils du développement de pratiques qui demandent des gestionnaires.

Les falaises posent des questions de conventions et de gestion, avec de nombreux conflits d'usage à régler au coup par coup. La FFME est souvent gestionnaire, et est aussi interrogée sur les conventions, les équipements, etc.

Marc TROUSSIER (*suite*)

La responsabilité des gestionnaires de ces espaces est d'autant plus grande que leur fréquentation augmente et se diversifie. Il faut prendre en compte à la fois des problèmes d'aménagement, de sécurité, etc., et des intérêts économiques nouveaux qui ne figuraient pas ou peu dans le paysage il y a encore dix ans. Il faut négocier avec des grands gestionnaires comme l'ONF qui sont dans une grande difficulté car ils doivent "rentabiliser" leurs actions des gestionnaires et trouver des "sources de profit". Les questions concernant la privatisation de certaines parties d'espaces publics, avec péages, vont se poser ou se posent déjà, comme dans le Bas-Rhin ou le Puy-de-Dôme. Les enjeux écologiques, économiques, et sportifs sont imbriqués. Plusieurs conseils généraux, comme ceux de l'Ardèche ou de la Drôme, sont attentifs au développement de l'escalade et prêts à engager financièrement des actions volontaristes. Les falaises sont de plus en plus concernées par un mouvement de fond qui constitue une obligation pressante pour la FFME. Celle-ci est amenée à avoir une activité de gestion rigoureuse, en concertation avec les Parcs, l'ONF, des conseils généraux afin de gérer au mieux ces espaces sportifs.

Cette tendance va-t-elle gagner la haute montagne et concerner l'alpinisme ? Jusqu'où va-t-on privatiser et gérer la montagne de façon "efficace" ? Pour l'instant "elle reste un espace de liberté mais, peut-être, pas tout à fait libre..." La question : "Qui gère les massifs ?" n'est pas encore aboutie, car on manque d'instances de régulation. La problématique environnementaliste qui s'impose dans les faits et dans les esprits en matière de falaises ne trouve pas un grand écho hors des Parcs régionaux et nationaux.

On observe que l'idée de ressource n'est pas épuisable. Elle devient peu à peu incontournable et se heurte parfois à la

nécessité de diversifier les terrains de pratique.

Jean-Pierre NICOLLET

Chef de secteur au Parc National des Écrins

Cette intervention reprend et complète la note remise aux participants.

Les grandes tendances de l'évolution des pratiques dans le Parc, depuis 1974.

C'est de l'intérieur, mais aussi de l'extérieur du Parc (Mountain Wilderness et CAF) que celui-ci a été incité à s'intéresser de près à l'escalade et à l'alpinisme, en raison de l'augmentation du nombre de pratiquants. Sur les falaises de basse altitude, il fallait contrôler l'impact écologique de l'escalade. Et en haute montagne, le Parc devait préserver, non seulement le patrimoine naturel, mais son caractère et la pratique dite classique de l'alpinisme qui a fait une bonne partie de l'histoire de ce massif.

Dans la Convention Escalade qui a été établie, les deux pratiques sont distinguées : l'alpinisme et l'escalade sportive en falaise. Elles sont définies et reconnues dans le parc national, par un texte signé par la FFME, la FFCAM, MW, les guides, l'association des élus du parc, Jeunesse et Sports. La convention affiche deux motifs principaux :

- des motifs d'ordre *environnemental* : réserver certaines zones et définir un partage satisfaisant entre préservation du patrimoine naturel et pratique sportive.

- des motifs d'ordre *culturel* : préserver de vastes espaces de vie sauvage dépourvus de tout équipement sportifs ou de loisirs ; il a été difficile de faire admettre à tous que gestion et équipement devaient être différents en basse et haute altitude. Cette préoccupation éthique a été soutenue par Montagne Magazine, en disant que l'homme doit s'adapter à la montagne - et non l'inverse.

Comment a évolué cette convention ?

- Plusieurs esprits libertaires voudraient un espace sans règle commune (sinon la leur), estimant que ce sont eux seuls qui font l'histoire de l'alpinisme... et son évolution.

- À l'inverse et insidieusement, des voies sécurisées fleurissent en haute montagne.

- Les pratiquants s'aventurent de moins en moins sur les itinéraires classiques. Les refuges voient leur fréquentation en baisse.

- En falaise de basse altitude la concentration des voies augmente. Le risque est grand de se voir imposer un protocole spécifique (conventionnement avec les propriétaires du sol) pour des sites tels que La Bérarde et Ailefroide .

- Le comité de pilotage de la convention aide le parc national à concrétiser, dans son programme d'aménagement, le suivi de l'escalade dans le parc. Ses membres ont donné un avis unanime pour interdire l'emploi du perforateur autonome lors d'ouverture de voies en haute montagne sur le territoire du parc national. Cette décision fut prise après plusieurs années de sensibilisation menée par MW, la FFCAM, certains guides et également, plusieurs éditoriaux de Montagne magazine. Le parc national des Écrins était évidemment porteur depuis longtemps de cette mesure mais a préféré que le débat s'instaure au sein du comité pour que cette mesure ait plus de force.

La fréquentation de la montagne en général

-les études (sur la période d'été) réalisées tous les 5 ans montrent les tendances suivantes :

1991 : 630 000 visiteurs

1996 : 830 000 visiteurs, (+24%)

2001 : 750 000 visiteurs (- 11 %)

La fréquentation est en baisse significative sur les grands sites à forte notoriété. Elle augmente sur les sites méconnus, réservés habituellement aux initiés.

70 % des visiteurs estiment qu'il y a beaucoup (trop ?) de monde sur les sentiers.

90% estiment qu'ils sont bien entretenus.

- Les pratiquants se répartissent en : 10% d'alpinistes (ceux qui vont au delà d'un refuge), 45% de randonneurs (au moins une journée), 41% de promeneurs (à partir d'un parking), 4% de visiteurs de fond de vallée.

- Lacs et cascades sont les destinations privilégiées avec 29 % de visiteurs,

- La forêt et les glaciers ne sont des destinations que pour 4 % des visiteurs,

- Les refuges deviennent une destination et un produit pour 16 % des visiteurs,

- Le bivouac représente environ 23% des nuitées dans le parc.

L'avenir

Une étude nouvelle se met en place pour l'été 2006. On appréhende mal la fréquentation hors saison d'été mais elle est probablement en nette progression et couvre l'ensemble de l'espace.

La randonnée semble se développer avec un nouveau public qui a accès à la montagne grâce à un balisage et à des aménagements qui tendent à croître. Il est aujourd'hui, plus facile de randonner dans le Parc des Écrins que dans un massif comme celui de Belledonne, par exemple...

Philippe DESCAMPS

Rédacteur en chef de Montagne Magazine

Trois domaines seront abordés qui ont fait l'objet d'enquêtes dont les résultats sont donnés dans *Montagne Magazine* n° 294.

Le public des SAE (structures artificielles d'escalade).

Une enquête a été effectuée parmi les usagers d'une salle grenobloise "*Espace vertical*") : 100 personnes ont été interrogées.

Philippe DESCAMPS (suite)

La principale rupture, par rapport à ceux qui fréquentent la montagne, n'est pas dans le fait d'avoir ou de ne pas avoir un toit au dessus de la tête, mais dans le fait de savoir ou non manier la corde et poser un relais. La moitié des personnes interrogées n'avaient jamais fait de grandes voies en montagne, et 35% n'avaient fréquenté que des sites-écoles ou des falaises. La principale raison invoquée était la méconnaissance des manœuvres de cordes et de l'installation d'un relais. Aucun n'était adhérent du CAF, p. ex.

Il s'avère que ceux qui apprennent à grimper en SAE, limitent leur activité à ce type d'escalade ou, au plus, à la falaise. De plus en plus de pratiquants de l'escalade débutent en SAE. Parmi l'ensemble des personnes interrogées (qui avaient 8 ans de pratique en moyenne), 53% avaient débuté en falaise, 8% en montagne, 39% en SAE. Parmi ceux qui n'avaient qu'un an de pratique, 84% avaient débuté en SAE. Un récent accident survenu à la Tête de la Maye (la Bérarde) illustre l'impréparation à la montagne de ce type de grimpeurs : l'accident, qui a causé un mort, était dû à la pause du descendeur sur un seul brin et d'un prussik sur l'autre brin. La culture de la moulinette ne forme pas à la haute montagne !

La pratique de l'alpinisme est-elle en baisse ?

Quand on interroge sur l'évolution de la demande de stages de formation,

◆ l'UCPA répond qu'entre 1999 et 2004, on est passé de 2400 stagiaires à 1450, pour l'alpinisme ; on passe de 9 à 4 Centres. Dans le même temps, la demande de multiactivité en montagne (via ferrata, randonnées glaciaires, canyoning, raft, etc.) a augmenté de 70%, soit jusqu'à 3150 stagiaires UCPA.

◆ le CAF répond différemment, mais dit que l'alpinisme ne se développe pas. Quant aux sorties encadrées et aux sorties informelles, l'estimation (hasardeuse) donne les chiffres suivants indiquant la tendance relative aux sorties :

	entre 93 et 97	entre 2003 et 2004
randonnée	39 %	38 %
escalade	37 %	37 %
ski de montagne	8,8 %	10 %
alpinisme	8,6 %	7 %

(Gérard Créton signale que les statistiques données par les clubs montrent une augmentation des journées "participants" par rapport au nombre des journées "encadrants", ce qui se démontre soit un manque de cadres, soit des sorties plus faciles, soit encore un retour aux collectives "maxi" par augmentation de la demande. Il faut cependant noter que le nombre total des journées est "ondulant" d'une année sur l'autre, mais surtout que les réponses n'étant pas faites par les mêmes clubs, on ne peut savoir si il y a ou non augmentation de la pratique collective.)

Le lectorat de *Montagne Magazine*

L'enquête faite en 2006 porte sur les 1000 réponses reçues. On constate que c'est un lectorat masculin : il ne compte que 25 % de femmes.

Les pratiques sont représentées dans les proportions suivantes : randonnée, 95% ; alpinisme, 80% ; ski de randonnée, 66% ; escalade, 33%.

Les compétitions, dans quelque discipline que ce soit, n'intéressent pas les lecteurs de *Montagne Magazine*.

À noter que les lecteurs de magazines se répartissent entre les divers titres existants (*Skieurs*, *Grimper*, *Trek* ou *Snowsurf*), en particulier ceux des éditions *Nivéales*. Il y a peu d'abonnements communs.

Henri BALMAIN

Magistrat, conseiller juridique de l'OPMA

Cette intervention est provoquée par la dernière phrase du texte de présentation de cette journée, invitant à une réflexion sur "la place des activités à risque dans une société gagnée par une sorte d'obsession sécuritaire".

Dans ces 20 ou 30 dernières années, les médias et la publicité ont joué un rôle considérable dans la formation de l'esprit public. On sait, notamment l'importance qu'ils ont eue dans la chute des régimes en URSS et en RDA, par exemple. Mais dans notre domaine aussi.

La publicité vise à créer, de manière affective, un désir d'achat en montrant des situations auxquelles on puisse s'identifier. Elle veut inciter à faire de ce qu'elle montre un élément de notre vision du monde. L'attrait des "marques" contribue à l'intégration de ceux qu'elles fascinent dans un système socioculturel qui accompagne l'évolution technologique du marketing et qui provoque le désir d'achat.

Il en est ainsi pour les "choses", mais également pour la sécurité qui, avec la publicité et depuis les débats de 1970, est devenue un produit à acheter, parmi d'autres. En outre, la publicité a pour effet de lisser les aspects désagréables des choses. Elle met en scène de manière positive le produit qu'elle veut faire acheter. Si bien que le risque et les autres désagréments tendent à disparaître de notre univers mental - sauf si on les montre de manière sur-représentés dans les catastrophes des actualités ou dans les séries TV américaines. Mais ce sont des images un peu irréelles.

Il faut rappeler qu'on n'a jamais été autant sécurisés qu'à l'époque moderne, si bien que le risque semble incongru. Il

est banni du monde représenté par la publicité - d'autant qu'elle le représente de manière parfaitement lisse.

Dès lors, les pratiques de montagne sont présentées comme ludiques et font du risque quelque chose de tout à fait anormal et immoral. L'alpinisme est également une activité hors normes parce que la gratuité du plaisir qu'on y prend est considérée comme immorale : il faut la marchandiser pour la rendre acceptable, payer le matériel et l'équipement touristique, payer le prix qui justifie ou légitime la pratique.

L'une des preuves de cet état d'esprit est visible dans l'agressivité que pas mal de ruraux vivant du tourisme témoignent vis-à-vis des gens qui vont se balader chez eux, pour leur propre plaisir, consomment peu et profitent des sites aménagés (parking entre autres), sans laisser de contrepartie financière.

Par ailleurs, les médias s'intéressent aux "petites" choses exceptionnelles et négligent les plus importantes. Ainsi, dans le domaine judiciaire, on monte en épingle le fait divers ou l'accident exceptionnel - et on délaisse, par exemple, les ravages de l'alcool ou du tabac. Noter que ce sont les troubles de l'ordre public dont les médias rendent compte le plus volontiers. Dès lors, les politiques qui sont très sensibles aux médias, se sentent tenus d'intervenir à propos de ce dont la presse parle, en faisant des lois et des règlements. Et le juge se sent tenu aussi d'intervenir pour réparer les troubles du monde. Il le fait dans le cadre de la loi qui est souvent perçue encore de manière quasi religieuse.

Avec les accidents de cet hiver, dus aux avalanches, et avec le comportement parfois irresponsable de pas mal de skieurs sur pistes, la tentation est forte pour les juges de sanctionner ou d'interdire (le hors piste par exemple.). C'est le fonctionnement normal de la justice, il faut le savoir et prendre en compte ce risque... aussi.

Quelle montagne pour quels montagnards ?

Lancées en reprenant la question : "Dans la phrase : quelle montagne pour quels montagnards, faut-il mettre les substantifs au pluriel ou au singulier ?", les discussions ont été riches et nourries. Il n'est cependant pas possible ici de les transcrire dans leur totalité. Nous ne donnons ci-dessous que la mention rapide des principales questions abordées. Plusieurs apportent un complément d'information. D'autres élargissent le débat et ouvrent la perspective de nouvelles rencontres.

- Les SAE sont utilisées par des jeunes qui n'ont pas particulièrement envie d'aller en montagne. Ils sont en recherche de sensations, d'adrénaline, de zapping. De façon générale, les grimpeurs d'aujourd'hui ne sont pas les alpinistes de demain

- La médicalisation du sport : diététique, préparation scientifique, entraînement géré.

- Le problème de l'augmentation constante de la sécurité. Mais si on interdit ou si on réglemente, l'instance responsable de l'interdiction devra aussi lever l'interdiction si bien que, en cas d'accident, on saura contre qui se retourner. Les maires le savent bien.

- La montagne, un enjeu économique important, développement des pratiques de masse, infrastructures développées.

- Le chômage entraîne la recherche d'emplois de proximité échappant à la concurrence internationale.

- Souligner l'importance des transports dans les activités en montagne actuelle. La crise

du pétrole et sa répercussion sur les transports peut engendrer une modification des pratiques sportives et la redécouverte des sites de proximité.

- La montagne, un espace à préserver. Mais des montagnards principalement urbains. La SAE entre ville et montagne ?

- L'aménagement des sites, les taxes (ex. la raquette à neige), la place des guides et leur liberté d'équiper des voies (le statut des parcs).

- Les alpinistes ont trop longtemps pensé qu'ils étaient les seuls (bons) juges pour ce qui concerne la montagne. Il faudra accepter la recherche d'un consensus (ou d'un compromis ?) avec les acteurs du terrain, y compris les naturalistes (cf. l'affaire des cascades de glace du parc du Morvan où des naturalistes voulaient faire interdire des sites hivernaux pour protéger des espèces rares ... protégées par la glace).

- Les projets de développement d'espaces d'escalade dans des massifs comme les Pyrénées : qui sont les décideurs ?

- Les protocoles de la Convention Alpine pour la limitation de l'extension des équipements lourds.

- En Suisse, Autriche, quel rapport à la montagne ? Sur les cartes suisses, il existe des zones d'interdictions.

- Le problème des activités hors club et fédération, et dans ces institutions, le problème de l'engagement effectif des membres inscrits : au CAF, 10% seulement des porteurs de cartes participent à la vie des clubs.

En définitive et au terme de cette journée, il faut bien constater que, si les échanges ont permis l'apport de nombreuses informations, la question posée en introduction n'a pas trouvé de réponse satisfaisante : Quelle(s) montagne(s) pour quel(s) montagnard(s) ? Où mettre le pluriel ? Cette question, plus importante qu'il y paraît, reste ouverte.

OPMA

Les participants - Bernard Amy, Daniel Auvet, Henri Balmain, Jean-Jacques Court, Gérard Creton, Philippe Descamps, Jean Donnadiou, Michel Echevin, Georges Fieschi, Jean-Pierre Frésafond, Olivier Hoibian, Jean Imbert, Paul Keller, Patrick Le Vaguerese, Françoise Louna, Michel Louna, Jean-Pierre Nicolle, Jean-Paul Peeters, Bruno Pellicier, Gilbert Pepellin, Isabelle Petit, Gilles Rotillon, Marc Troussier, François Valla, Bernard Vartanian, Maurice Woehrlé, et quelques personnes qui ne se sont pas inscrites sur la liste de présence.